

- Boisement
- Prairie-Pâturage
- Larris
- Espace urbanisé

D **Départ**
Eglise de Le-Quesne

Préserveons la nature

Vous participez à la conservation de la richesse de ce site fragile :

- . en empruntant les sentiers,
- . en refermant les passe-clôtures après votre passage,
- . en respectant sa faune et sa flore,
- . en emportant vos déchets en quittant le site,
- . en tenant impérativement les chiens en laisse.

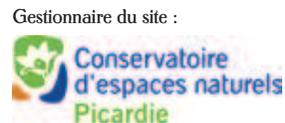
Ce circuit est entretenu par la Communauté de communes du Sud Ouest Amiénois.

Balisage	Continuité d'itinéraire	Mauvaise direction	Changement de direction

Pour en savoir plus :

- Offices de tourisme :
Poix de Picardie : 03 22 41 06 05
Airaines : 03 22 29 34 07
- Comité Départemental du Tourisme :
www.somme-tourisme.com
www.somme-nature.com

**Plaquette réalisée par les services
du Conseil général de la Somme**
43, rue de la République - 80026 Amiens cedex 1
03 22 71 80 80
www.somme.fr



La Somme

Le larris de Le Quesne et le Mont d'Arguël

Le Quesne, 9 km de
Hornoy-le-Bourg,
34 km d'Abbeville,
40 km d'Amiens

Une promenade dans la campagne
boisée autour d'une motte féodale à
l'ombre de laquelle veille la Vierge.

D **Départ** : cimetière
de Le Quesne.

🕒 **Durée** : 30 minutes

🔄 **Distance** : 1,5 km

🕒 **Parcours** moyen

▶ Printemps

▶ Été

▶ Automne

▶ Hiver



Découverte des sites naturels

Circuit **20**



Le larris de Le Quesne et le Mont d'Arguël

Le Liger coule vers la Bresle au creux d'une vallée bocagère, dominée en rive droite par un versant escarpé. L'un de ces coteaux surplombe le village de Le Quesne et culmine au niveau de la motte féodale du Mont d'Arguël, qui protège son village perché. Une promenade qui offre un panorama splendide sur la vallée.



Michel Doinel, maire de Le Quesne

« Longtemps abandonnés, malgré leur importance à l'époque féodale et sous le règne de Louis XIV, les larris et le point de vue sur le Mont d'Arguël avaient disparu sous les arbres. Grâce aux aménagements, c'est aujourd'hui un site qui attire de nombreux touristes, cyclistes et riverains pour son panorama sur la vallée du Liger, entre Normandie et Picardie »

Fiche d'identité du site

- > **Propriétaires** : Communes de Le Quesne et d'Arguël
- > **Surface** : 2,6 ha
- > **Gestionnaire** : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
- > **Partenaires financiers** : Europe, Conseil régional, Conseil général

Promenade dans la vallée du Liger

Aujourd'hui, après une petite ascension au caractère quelque peu aérien, les larris de Le Quesne offrent au promeneur un point de vue étonnant sur le village de Le Quesne et la vallée du Liger.

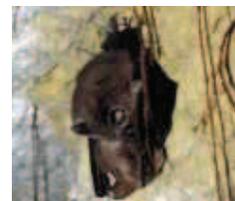
Visite guidée

Pour accéder au site, prendre à droite le chemin montant qui longe le cimetière. Vous arrivez jusqu'au panneau de présentation du site. Prenez l'escalier, le long duquel vous apercevrez, en amont et en aval, des parcs pâturés. Prenez garde, la pente est assez étroite et les clôtures sont électrifiées. Au sommet de ce sentier se trouve un cortège d'orchidées sauvages, comme l'Orchis bouc, qui doit son nom à l'animal... Cette plante à l'allure blanchâtre

dégage donc une odeur assez forte. Vous reconnaîtrez aussi peut-être la Carline, la rare et délicate Epipactis brun rouge, cette orchidée sauvage qui fleurit en mai-juin, ou plus tard en saison le violet de la Gentiane d'Allemagne. Continuez l'ascension en prenant à droite, et suivez le sentier en épingle qui vous mène dans un sous-bois. Vous trouverez 20 mètres plus loin



Le Fluoré : Ce papillon affectionne les friches ensoleillées, les milieux ouverts ou rocailleux secs en altitude. Sur le verso, le mâle est jaune fluoré alors que la femelle est blanche et tous deux ont l'apex de l'aile antérieure arrondi, noir taché de clair et un point noir. Le revers est jaune chez le mâle et la femelle, celle-ci ayant l'aile antérieure plus blanche.



© D. Firmin / Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Les chauves-souris : La cavité de Le Quesne abrite une colonie de chauves-souris en hiver. Cette colonie est constituée pour l'essentiel de Grands Murins. Cette espèce est en régression en Europe. Le Grand Murin est la seule chauve-souris d'Europe à chasser ses proies au sol (carabes, bousiers, criquets, grillons, perces-oreilles et autres araignées). Il chasse en milieu ouvert, au-dessus des prairies fauchées ou pâturées bordées de haies. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la commune travaillent ensemble pour la préservation de ces chauves-souris. En 2011, 26 individus ont été dénombrés.

un escalier sur la gauche pour accéder à la motte féodale du Mont d'Arguël où a été édifié un calvaire en 1861. Vous pouvez contempler le panorama sur la vallée du Liger. En marchant, soyez attentif, vous pourrez ainsi apercevoir l'orchidée Ophrys abeille. Continuez le parcours sur la gauche pour contourner la motte le long des jardins d'Arguël. Une fois revenu au niveau du premier plateau, prenez le chemin à droite et passez à travers bois, jusqu'à la fin du sentier. Prendre à droite pour rejoindre le village d'Arguël et remonter l'impasse du Mont, pour atteindre un porche sur la droite qui vous ramènera

sur le site. Vous y trouverez également un panneau retraçant l'histoire des larris et du village. Continuez sur le sentier vers la gauche pour retrouver la motte féodale et poursuivez une vingtaine de mètres jusqu'à un escalier sur la gauche. Continuez en lisière d'un bois de feuillus et admirez, sur votre gauche, au milieu de la prairie, deux levées de terre marquant l'emplacement des remparts de l'ancienne forteresse, en prolongement de la motte féodale. En contrebas de ce sentier, à une dizaine de mètres se trouve une cavité d'hibernation pour les chauves-souris.

Un peu plus bas, l'espace dégagé au sortir du bois ouvre sur un large point de vue sur le village de Le Quesne. Continuez de longer la crête du coteau jusqu'au passage-clôture. La descente est assez pentue pour accéder au lacet sur la droite rattrapant le pied du coteau. Longez les jardins de Le Quesne pour atteindre la fin du parcours, juste après le sanctuaire, voué à la vierge Marie, sur la droite.

Préservation du site

Afin de restaurer et de valoriser l'authenticité et les richesses d'un tel site, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et la commune de Le Quesne ont initié un projet de reconquête des larris. Après un important travail de déboisement pour un retour à l'herbage, le pâturage a été rétabli sur le site en 1994, en partenariat avec un éleveur local.



© S. Ramou

Un peu d'histoire

Ce promontoire perché au sommet d'un coteau abrupt de près de 165 mètres a fait du site un lieu stratégique. Utilisé comme campement par les légions de César, le site devient une cité fortifiée dès le 10^{ème} siècle. C'est en 1402, pendant la Guerre de Cent Ans, que la place forte, sous domination anglaise, fut détruite par les Français. Jusqu'au début du 18^{ème} siècle, une maladrerie (léproserie) était installée au nord ouest du village. En juin 1940, le coteau fut, une nouvelle fois, le lieu d'un terrible combat, des soldats du 19^{ème} bataillon de chasseurs à pied y perdirent la vie.